LA BONNE PROVIDENCE APPORTE AUX PETITS ORPHELINS D'HUMBLES SOUS POUR LEUR FOYER SANS FEU.

VISION NAVRANTE.

Il est enfin venu, le dur Hiver sans nous crier : Gare ! et à peine est-il entré dans nos demeures, que déjà commence-t-il ses torturants supplices.

C'est presqu'avec crainte que nous laissons tomber de notre plume ces mots : torturants supplices ; ils sonnent à nos oreilles comme un blasphème, car, si éprouvantes, si cruelles que soient les souffrances des mieux lotis de ce monde, sont elles encore comparables à celles de tant d'autres que le Sort mauvais, le Fatalisme a marqués au front, et met comme de la volupté à martyriser dès le berceau et souvent jusqu'à la tombe, de malheureux petits orphelins dont nous avions il y a quelques jours l'attristant spectacle.

Que de personnes à la Nouvelle Orleans ne connaissent de la vie que les côtés riants. Combien en est-il qui ne se doutent pas que l'injustice règne dans le monde, et dans la Nature aussi. Nous ne professons pas cependant cette désespérante doctrine qui, devant les manifestations scandaleuses de cette injustice des choses, les attribue à un aveugle hasard. Il existe une justice supérieure à la raison humaine, et un tel état de choses n'est possible que par l'ordre de cette justice.

La société qui a sous ses yeux une aussi grande misère doit faire son examen de conscience et se demander s'il n'y a pas là un avertissement mystérieux et une occasion pour elle de racheter bien de ses fautes, en se montrant compatissante, charitable.

Il y a quelques jours il nous était donné de visiter un des asiles les plus méritants de notre ville, celui qui donne gîte à plus de trois cents orphelins, et auquel notre population s'intéresse peut être le moins : l'Orphelinat des garçons de Ste Marie, et vous dirons nous de quelle tristesse, de quelles secrètes angoisses nous nous sommes senti envahi au spectacle de ces innocents petits êtres abreuvés de toutes les amertumes de la vie : n'ayant jamais connu les caresses d'une mère, n'ayant jamais, comme tant d'autres enfants, été mêlés à la chaude, odorante et bruyante nature, ne s'étant jamais ébattus sur l'herbe soleilleuse, et dont les horizons se bornent aux murs de la douce maison qui les a recueillis ?

Mais dans leur infortune la Bonne Providence s'est occupée d'eux ; elle leur a trouvé une mère dont le cœur s'hypertrophie sans cesse pour y donner place aux nouveaux venus, et dont la tendresse se répand sur tous : la mère du Désert.

On se découvre respectueusement devant ce nom que porte la plus noble des femmes, qui travaille depuis plus d'un demi-siècle parmi nous avec la même ardeur, le même amour et dont la seule aspiration est de recueillir dans un monde meilleur le fruit de son labeur.

Ce n'est pas du pain, ce ne sont pas des vêtements que nous venons vous demander, car du pain, ils en ont modérément, et des vêtements, ils en ont abondamment, grâce à un homme dont le cœur est ouvert à tous les généreux sentiments, M. Mercier.

En effet, tous les ans à pareille époque cet homme, dont on ne saurait trop louer la libéralité, envoie à la bonne mère des vêtements par centaines, suffisamment pour que tous les petits pensionnaires de l'institution en soient pourvus ; mais c'est le charbon qui fait défaut dans le moment à l'Asile Ste-Marie ; tous les foyers y sont éteints, et les malheureux petits êtres dont les membres sont engourdis laissent parfois échapper de leurs frêles poitrines des cris que leur arrache la douleur, et que cherche à étouffer la mère du Desert en leur faisant croire à des lendemains meilleurs.

Vous, ô riches ! et vous qui ne possédez qu'une modeste aisance, entendrez vous ce touchant appel sans vous en laisser attendrir ? Souvenez vous que, si, ici bas, les routes ne sont pas les mêmes, s'il en est bordées de buissons fleuris, et s'il en est bordées de ronces et d'épines auxquelles les malheureux se meurtrissent, se déchirent les chairs, toutes du moins aboutissent à la tombe, à ce mystérieux au delà, et que là, l'égalité est grande, elle est pour tous. Nos beaux rêves s'évanouiront, nos beaux rivages seront détruits, et de nos mortes splendeurs qu'enliniceulera l'éternelle nuit, il ne restera que nos bienfaits, que les humbles sous que nous aurons donnés au pauvre, à l'orphelin et qui feront pencher pour nous la balance de Dieu.

Nous avons ouvert depuis dimanche dernier à l'ABEILLE une souscription. Elle restera ouverte jusqu'au dernier jour de l'année et le produit en sera versé entre les mains de la Supérieure de l'Asile ce même jour. Si infime que soit la somme que l'on daignera nous faire parvenir, nous l'accueillerons avec reconnaissance.

Ce ne sont pas des jouets qui font besoin dans cette douce demeure du Bon Dieu, c'est mieux encore, c'est l'apaisement à des douleurs atroces, c'est cette bienfaisante chaleur qui, se glissant dans les membres endoloris, glacés, de ces trois cents enfants de tous âges, leur rendra le bien-être, la vie.

Certes, de la rue vont s'élever bientôt des chansons, des cris, des rires ; des pétards éclateront brusquement, et tout ce bruit déchirera leurs cœurs ; il ne sera pas de joie qui ne rejaillira sur eux en amertume, qui ne les fera tressaillir, car s'ils ne courent pas les rues, ces orphelins, s'ils ne se mêlent pas à l'allégresse générale, ils n'ont rien fait pour jouer un rôle lugubre dans le drame odieux et brutal de la vie.

Polichinelles chatoyants de dorures fragiles, régiments de soldats de plomb rangés en bel ordre de bataille et qui laissent aux doigts qui les touchent un peu de leur couleur et de leur odeur, tout cela ne saurait les émouvoir ; ils pourraient posséder ces biblots sans qu'un frémissement leur rappelât des joies, des peurs, des émotions qu'ils n'ont jamais eues.

Tandis que leurs foyers éteints se rallumant ils croiront au ciel bleu de demain, et dans leurs prières que les sanglots ne morcelleront plus, ils mêleront les noms de ceux qui auront raffermi leur foi dans la Providence divine.

Donnez donc spontanément et largement. Cette aumône sera peut être la plus belle fleur de la gerbe que vous formerez ici bas, et Dieu saura vous reconnaître si, le soir venu, vous avez bien glané.

Ceux qui compatissent aux infortunes d'autrui, symbolisent ce qu'il y a de plus grand, de plus haut : le Devoir et l'Humanité.

Voici les sommes que nous avons recueillies jusqu'à ce jour :

L'ABEILLE	10 00
American Drug Store—R. Sauvage	$100 00
Un négociant—cash	20 00
Cash	2 00
Juge George H. Théard	5 00
Dr Sidney Théard	5 00
Une famille charitable	13 00
Cash	1 00
Une humble bourse	1 00
J. E. Bivoire	1 00
Cash	50
Cash	2 00
Edgar Grima	5 00
F. Bildstein	1 00
Cash—un Restaurant	5 00
Une amie des Orphelins	50
Cash	25
Henri	25
Total	$172 50

L'Illinois Central

Prend la liberté d'annoncer pour les jours de fêtes le taux de un et un tiers de prix pour l'aller et le retour. Billets en vente décembre 21, 22, 23, 24, 25, 30, 31 et janvier 1.

Limite pour le retour le 3 janvier 1902.

Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

FAITS DIVERS.

Noel à la Prison de Paroisse

Il y avait fête, et la joie régnait hier à la prison de paroisse. Le shérif Reilly, le capitaine Bennyson, les députés shérifs avaient pris toutes les mesures possibles pour rendre la journée agréable aux prisonniers. A les voir agir, à les entendre parler, on n'eut jamais cru que ces malheureux étaient privés de leur liberté.

Il y a eu hier deux messes dans la jolie petite chapelle de la prison. C'est le Père O'Hara, de l'église St-Joseph, qui officiait, entouré des Sœurs et des dames qui visitent la prison.

La chapelle était de toute beauté : elle avait été décorée par d'habiles artistes. C'était, hier, une véritable révolution. Toute la prison avait été superbement décorée de mousse et de coton. C'était un spectacle tout à fait inattendu.

Un repas luxueux a été servi aux prisonniers.

Il y a eu un incident touchant hier. Le capitaine Bennyson a reçu en présent un riche insigne en or. Le présent a été fait par le Père O'Hara qui a fait du capitaine un éloge bien mérité. Le capitaine a éloquemment remercié l'assemblée.

A la cour du Juge Murray

La veille de la Noël, dans la soirée, les employés de la cour de cité du juge Murray ont tenu à témoigner leur estime au magistrat en lui offrant un souvenir, un rien comme dimension, mais quelque chose d'utile et ne manquant de valeur intrinsèque : Binocle et chaine en or.

Le juge A. J. Romain a été le porte-parole des donateurs auprès du juge Murray : dans une très heureuse improvisation il a exprimé les sentiments de haute estime, de profonde considération des employés de la cour à l'égard du juge qui y préside avec tant de dignité.

Après un échange de bons propos, juge, avocats et officiers de cour ont fraternisé autour d'un bol de punch et au milieu de nombreuses bouteilles de *Mumm*.

Grièvement blessé par un officier de police.

Hier matin l'officier de police Aucoin se trouvait dans le voisinage des rues Cyprès et Derbigny avec l'officier Frank Novel, quand leur attention fut attirée sur deux nègres qui se battaillaient.

Les deux officiers accoururent en toute hâte et arrêtèrent un des deux combattants, "Cap" Daniels. L'autre nègre s'est échappé. Novel laissa le prisonnier entre les mains d'Aucoin.

Daniels qui tout d'abord n'avait pas fait de résistance essaya de s'échapper. Il résista et chercha à prendre la fuite. Une lutte s'engagea alors entre Aucoin et lui.

Daniels frappa l'officier à plusieurs reprises. Aucoin prit son revolver, mais il n'osa pas tirer de peur de blesser un citoyen inoffensif.

Arrivé au coin de la rue Claiborne, Daniels tira tout à coup un couteau de sa poche et se précipita sur l'officier. Celui-ci tira alors. Daniels reçut une balle dans le cou. L'ambulance et la voiture de police arrivèrent alors et le noir fut transporté à l'hôpital.

Aucoin s'est ensuite rendu à la police.

Daniels est un noir très connu : il a été arrêté plusieurs fois.

Il avait pris une part très active dans la bataille qui a eu lieu au coin des rues Howard et Magnolia le 28 septembre.

Il y avait eu à cette occasion 30 coups de feu tirés et deux nègres, Jeff. Brooks et Ed. Lewis, avaient été blessés.

Daniel n'avait pas été arrêté pour cette affaire.

Il travaille pour les goelettes du Nouveau Bassin ; il demeure 1040 rue Sud Liberté.

L'Union Française.

A la dernière réunion annuelle du comité chargé de la dispensation des charités de la société, le rapport suivant a été présenté :

476 personnes ont reçu des mandats sur le trésorier pour des sommes s'élevant à 515 dollars. Du nombre des pensionnaires de la société morts au cours des six derniers mois sont Mme Parigan, qui avait reçu 531 dollars, et Cailler qui en avait reçu 168. Vingt-quatre personnes ont trouvé de l'emploi par l'intermédiaire du Bureau de placement gratuit. Dix gallons de vin ont été envoyés à l'hospice des Petites Sœurs des Pauvres.

La Société a une école de filles où sont enseignées les langues française et anglaise.

M. E.J. Maurin, professeur de calligraphie, a fait don à la Société d'un magnifique tableau pour l'inscription des noms de ses membres actifs ; et tous les noms sont écrits à la plume avec un tel art qu'on les croirait lithographiés.

A la dernière élection, les messieurs dont les noms suivent, ont été élus officiers et membres du conseil de direction :

Présidents honoraires—MM. F. Ambrogi, consul de France ; F. Larue, F. Jaubert.

Directeurs honoraires—MM. Jean Senac, F. J. Dreyfous, E. Pons, Geo. Damiens.

Président, M. Clément Jaubert ; 1er vice président, M. A. Daguet ; 2nd vice-président, M. P. Bordenave ; trésorier, M. Ant. Castel ; secrétaire, M. P. Vandenborre ; Directeurs, MM. F. Surmely, Wm Gomez, Prof. Alcée Fortier, F. A. Brunet, Brice Simon, Octave Garsaud, Fernand May, A. Breton, R. J. Garsaud, Hip. Garrot.

Le 8 janvier, il sera donné au profit de l'école et des pauvres de cette société charitable et philanthropique, une représentation au théâtre de l'Opéra. A cette occasion, l'opérette *Le Jour et la Nuit* sera chantée, Mlle Rachel Lapy y tenant le rôle principal, et un ballet sera dansé, Mlle Bossi à la tête.

Les premiers sujets de la troupe, Mmes Foeder, Chambellan, MM. Henderson, Bouxmann et autres se feront entendre ce soir-là, dans un intermède.

Le succès artistique et pécuniaire de cette fête, ne fait pas l'ombre d'un doute.

Les incendies à Shreveport.

Le grand magasin de meubles des frères Jackson, rue Texas à Schreveport, a été dévoré hier matin par un incendie. On estimait la valeur à $50,000 ou $60,000. Il ne reste de tout cela que les murs ; encore sont-ils fort endommagés.

La bâtisse appartenait à H. F. Loll et valait $15,000. Les incendies se multiplient à Shreveport, et impossible d'en découvrir la véritable origine. La situation sous ce rapport devient sérieuse.

En fait, l'incendie d'hier a éclaté à 1 heure 10 et bien longtemps après que le magasin eut été fermé.

C'est un officier de police qui l'a découvert et a donné l'alarme. Quand les pompiers sont arrivés, tout ce qu'il y avait en magasin était en flammes. En moins de deux heures tout a été détruit.

On conçoit l'inquiétude qui règne dans la ville. Il y a eu six alarmes hier : trois étaient fausses. En 48 heures, il a été sonné neuf alarmes.

Au moment de régler les assurances, une pareille situation devient très grave. Déjà plus de quarante compagnies ont abandonné la partie à Shreveport.

D'autres encore menacent de se retirer, si l'on ne remédie à cet état de choses.

Le conseil de ville a promis d'établir une réforme dans la construction des maisons et dans les appareils du département du feu. On espère ainsi porter remède à la situation.

Le juge Hughes fêté.

Le recorder Hughes n'a pas été oublié par ses nombreux amis, à l'occasion de la fête de Noel. Ils se sont réunis hier matin dans son bureau et lui ont fait présent d'un superbe service de table.

C'est M. Clem. G. Hearsey qui a présenté le cadeau et il l'a fait dans un langage tellement touchant que le juge surpris, n'a pu que balbutier quelques remerciements.

Un excellent punch et des gâteaux ont été servis ensuite.

Le service que vient de recevoir le recorder est superbe et, ajoutons-le, bien mérité.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

AVIS SPECIAUX.

Banque Nationale Hibernia — Nouvelle-Orléans Lne, 24 décembre 1901 — A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende annuel de $10.00 par action a été déclaré des profits des derniers six mois payable sur demande après le 1er janvier 1902.

CHARLES PALFREY, Caissier.

25 déc—1 sem

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 24 déc 1901—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semestriel de QUINZE DOLLARS PAR ACTION a été déclaré des profits de ces six mois, payable le et après 2 jan 1902.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

25 déc—

NOUVELLE ORLEANS, LNE., 22 Décembre 1901—Les soussignés ont formé une association pour l'exercice de la loi, sous le nom de la raison sociale de ZENGEL, THOMAS & SUTHON, ayant leurs bureaux au No 627 rue Gravier, entre Camp et St Charles.

FRANK ZENGEL.
FRANK S. THOMAS.
HUGH S. SUTHON.

24 déc—1 sem

Bureau de la Compagnie de Chemin de fer Orléans. — Nouvelle Orléans 9 décembre 1901. Avis est par le présent donné qu'une réunion des actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer Orléans est appelée, pour être tenue au Bureau de la Compagnie, à l'ancienne rue Laharpe et Wall, en cette ville le 22me jour de janvier 1902, à 2 heures P. M., dans le but de statuer sur les franchises et privilèges conférés sous les ordonnances 786 N. C. S. et 960 S. C. S. et dans le but de statuer sur la proposition par ladite corporation de l'émettre de Bons, jusqu'au montant de et n'excédant pas $700,000 portant intérêt n'excédant pas 5 0/0 et garanti par une hypothèque sur la propriété de la Corporation.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
JOS. D. BELL, Secrétaire.

22 déc—22 au 22 jan

Les porteurs des billets pour la représentation de Carmen au bénéfice de l'Hôpital des Yeux du Nez, des Oreilles et de la Gorge, sont priés de faire leur retour de suite directement à l'Hôpital, afin de savoir les noms de ceux qui collecteur pour s'adresser à eux pour le reglement.

20 déc — 1 sem.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 237 rue Carondelet—Nouvelle Orléans, le 14 décembre 1901—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi 7 janvier 1902, à 7 30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur le fleuve à la tête de la rue Gravier, dans le troisième district. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le labeur et le matériel nécessaires à la construction complète du quai, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de cinq cents dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, les plans et blancs de soumissions peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devront porter au dos "Soumissions pour la construction du quai de la rue Agnès" et être adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions audit jour et à ladite heure.

25 déc—25 au 7 jan ino

Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

No 237 rue Carondelet.

Nouvelle Orléans, le 7 décembre 1901.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au mardi 7 janvier 1902 à 7 30 heures P. M., pour la construction d'un quai complet sur le devanture du dance à la tête de la rue Market. Les soumissionnaires sont requis de fournir des soumissions pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète du quai, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés.

Le Board se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission.

Les spécifications, plans et formes en blanc de soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de la Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet.

Les soumissions devant être enfermées "Soumission pour la construction du quai de la rue Market" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président du Board des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à ladite date et heure.

8 déc—au 7 jan ino

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

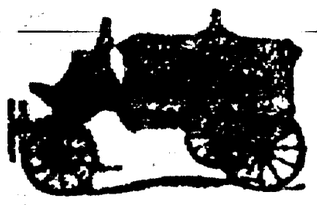

Raoul Bonnot, Directeur.

No 628 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

Telephone No 608.

F. Laudumiey & Co.

Limited

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

TELEPHONE 989.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & MAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1308 Avenue Nord Remparts, Pyle Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment

1er sept 1901—1an

AVIS D'ELECTION.

Banque Nationale Germania.—Nlle-Orléans, le 14 décembre 1901—L'élection annuelle pour NEUF DIRECTEURS pour servir pendant l'année suivante sera tenue à la maison de banque MAR. 1 le 14 janvier 1902, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

F. DIETZE, Caissier.

15 déc—4 da's

Société de Secours Mutuels Les Enfants de la France.

Conformément à l'Art. V de la Charte les élections des officiers et directeurs pour l'exercice 1902 auront lieu JEUDI 26 courant à 8 heures précises du soir à la salle de l'Union Française, 922 N. Remparts.

Par ordre du Président,
E. LUBEIGT,
A. LAVIGNAC, Secrétaire.

19 déc—19 22 26

PETITES ANNONCES.

POUR VOS LUNETTES ET PINCE-NEZ allez chez N. Bellamore, 309 rue Royale, opticien diplômé de Paris et de Philadelphie, possesseur des dernières méthodes pour examiner la vue. Prix modérés. On examine la vue gratuitement.

22 déc—1 sem.

ON DEMANDE—Des messieurs comme collecteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien élevés et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs de positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage, rue Baronne.

5 sept—

—RESTAURANT ET HOTEL—
—DE—
LA LOUISIANE,
(Genre Français)

Salle à Manger pour Mariages, Banquets et Soirées. REPAS A LA CARTE une Spécialité. Ouvert après la Sortie des Théâtres. Salle à Manger Particulière pour Dames.

L. BEZAUDUN & F. ALCIATORE, Propriétaires.

1er déc—3m

—Les enfants malheureux, ça réussit toujours, pensait Faramont.... Si je transformais Phosphorette en petite martyre ?.... On peut essayer.... L'expérience ne coûtera pas grand'chose....

Le parti de fraudeur était pris. Dès demain il enverrait mendier Marjolaine.

Avec Médor en laisse, comme un chien d'aveugle, elle apitoierait forcément les passants.

Il s'agirait de l'habiller misérablement, de la placer dans les quartiers riches, de l'aposter, le dimanche, sous le porche des églises.....

Sûrement, elle ferait le maximum. Puis, le soir, ne pourrait-elle vendre des fleurs dans les cafés élégants ? Cela rapporterait pas mal.

Et Faramont se voyait déjà empochant des cent et des mille, exploitant la pauvrette et touchant des dividendes.

—Colporteuse le matin, mendiante l'après midi, marchande de fleurs le soir, c'est parfait ! se dit l'ancien garçon de pharmacie.

Il ne travaillerait qu'une heure ou deux par jour et se ferait tout de même des revenus.....

Une véritable existence de rentier ..... Presque millionnaire, quoi !

La Mort aux-Allumettes sourit complaisamment à cette espérance égoïste, et dans la fête du succès escompté, s'offrit un gloria supplémentaire.

Quand il quitta le café, il ne rentra pas directement chez lui.

Il alla chez un fripier de sa connaissance, où il savait trouver tous les accessoires utiles à la mendicité industrielle.

Et, de fait, il ne fut pas longtemps à y découvrir d'infâmes hardes, des chaussures éculées et une sébile en fer battu.

C'était l'équipement habituel, le nécessaire classique.

La Mort-aux-Allumettes paya comptant son achat : quelques sous.

—Avec ça, se dit-il en regagnant sa soupente, le paquet de haillons sous le bras, du diable si je ne confectionne pas un sujet capable d'arracher à tous des larmes....et de la monnaie.

Marjolaine dormait quand il rentra.

Un instant, Faramont eut envie de la réveiller pour l'instruire du nouveau rôle qu'elle aurait à jouer.

Mais il y renonça, se rappelant la scène de tout à l'heure.

—Rien ne presse, pensa t-il. Il ne faut pas l'ahurir....Demain ce sera bien assez tôt.....

Et, pour tuer le temps, Faramont se mit à fabriquer des allumettes.

***

Le lendemain, à midi, lorsque la fillette rentra et qu'elle eut versé le produit de la vente à son tyran, celui-ci l'initia à son nouveau métier.

Il lui fit d'abord endosser les sordides vêtements achetés la veille.

L'enfant avait bien, ainsi vêtue, l'aspect minable qui convenait à l'emploi.

Faramont fut enchanté. Ce serait une vraie petite mendiante.

—Attention ! dit la Mort aux Allumettes. Ecoute moi bien...

Craintive, pressentant quelque nouveau crève-cœur, la fillette leva sur Faramont ses grands yeux interrogateurs et tristes.

—Je t'ai trouvé, poursuivit le fraudeur, une autre fonction.... Cela ne te fatiguera pas.... Tu n'auras qu'à tendre la main....

—Mendier ?.... balbutia la fille de Manola.

—Eh ! oui, mendier.... Ça ne te va pas ?

—Oh ! non, pas cela, jamais !

—Hein ?.... Tu dis ?....

—J'aimerais mieux travailler...

—Tu travailleras le matin, comme jusqu'à présent.... Tu mendieras l'après midi.

—Je n'oserai pas.... murmura Marjolaine les yeux pleins de grosses larmes.

—Dis donc, atome, va pas faire la dégoûtée, hein ?.... Je commande, tu n'as qu'à obéir... C'est compris ?

—Oui monsieur....

Mais la pauvre petite éclata en sanglots.

—Parfait ! cria Faramont, cynique.... Pleure encore, pleure toujours !... Ça te rougira les yeux, ça t'amaigrira les joues, et ça apitoiera le bon public.....

Il ricana, très content de sa réflexion.

—Allons ! poursuivit-il, en route !.... Je vais te conduire à un endroit où tu feras sûrement recette....

Faramont passa la laisse au cou de Médor toujours docile et résigné.

On sortit ; le fraudeur joyeux, la pauvrette poussant de gros soupirs, le terre-neuve soumis...

Ce jour là était un dimanche.

La Mort-aux Allumettes conduisit Marjolaine à Saint-Philippe du Roule.

L'heure des vêpres allait sonner.

Il s'agissait de placer la fillette à un bon endroit sous le porche, car dans un instant les fidèles passeraient par là pour assister à l'office.

En effet, la foule gravissait déjà les marches du perron ; des équipages se rangeaient en bas...

Vite, Faramont aposta Marjolaine près de la grande porte, afin que pussent la frôler et la remarquer les dames en somptueuses toilettes qui entraient tour à tour.

Le terre-neuve se coucha immédiatement aux pieds de sa petite amie.

A côté de la fillette venait de s'installer un aveugle, plus loin un manchot, plus loin encore un béquillard.

Admirablement encadrée ainsi, l'enfant était touchante, l'endroit semblait favorable.... La recette serait bonne.

Faramont s'éclipsa.

Il ne s'éloigna pas, pourtant, car il voulait surveiller Marjolaine, voir comment elle s'acquittait de sa mission.

Pendant toute la durée de l'office, ce fut un va-et vient de personnes entrant, sortant, se donnant de l'eau bénite.

Outre les gens riches du quartier, se pressait à Saint Philippe du Roule une autre catégorie de fidèles, — non les moins recueillis, ceux-là — appartenant à la classe moyenne et ouvrière.

Et, chose extraordinaire, c'est parmi ceux ci que s'accomplissait le plus fréquemment le devoir de charité envers les miséreux assis sous le portail.

Marjolaine, humiliée, dévorant ses larmes, tenait sa sébile devant elle, n'osant la cacher, car elle sentait le regard avide et féroce de Faramont l'observer de loin.

Dans cette sébile sonnaient pas mal de décimes et de sous tombés, pour la plupart, de mains modestement gantées.

Les fines mains aux gants de Suède s'ouvraient moins facilement.

Les dames vêtues de velours et de soie sont trop haut placées parfois, dans leur ciel étoilé de diamants, pour apercevoir, sous leurs pas, les déshérités qui tendent vers elles leurs mains tremblantes.

Au contraire, les travailleurs, les humbles filles du peuple les voient eux, parce qu'ils sont plus près de ceux qui peinent et qui souffrent.

Les aumônes reçues jusqu'ici par Marjolaine provenaient en grande partie de ces charités populaires dont la valeur est double : par leur mérite et par l'intention du cœur....

De son coin obscur, Faramont constatait que la collecte marchait très bien.

—Décidément, se répétait il pour la vingtième fois, j'ai eu là une idée fructueuse !

Les vêpres se terminèrent.

La foule commençait à sortir de l'église. Elle s'écoulait lentement, bigarrée et bruyante.

Dans la sébile de Marjolaine, le billon tomba encore.

Puis le flot humain s'éclaircit. Les derniers fidèles parurent sur le perron de Saint Philippe-du-Roule.

Parmi eux, une jeune fille suivant un homme grisonnant, à l'allure militaire.

Mise très simplement, la jeune fille semblait être une de ces gentilles et proprettes ouvrières de Paris : modistes, couturières, blanchisseuses,—frais sourire de la capitale.

Un rien les habille, mais ce rien est toujours fait avec goût.

Cette jeune personne, jolie, au regard d'azur plein de douceur, s'arrêta devant Marjolaine qui baissait la tête.

Elle chercha dans son portemonnaie.

—Viens-tu mon enfant ? demanda celui qui l'accompagnait.

—Attendez moi, mon oncle, répondit elle. Je veux donner mon offrande à cette pauvre petite créature....Au sortir de la maison du bon Dieu, cela nous portera bonheur....

La jeune fille déposa une pièce de bronze dans la sébile.

Et celui qu'elle avait appelé : "mon oncle," lui dit, pendant qu'elle s'éloignait à son bras :

—Tu as raison, Sidonie.

Ce nom galvanisa la petite mendiante.

Elle se leva, comme mue par un ressort, et voulut courir après l'oncle et la nièce qui allaient disparaître dans la foule.

Mais elle dut s'arrêter en poussant un soupir de souffrance.

Faramont avait surpris son mouvement. Il venait de bondir, et sa main brutale s'était abattue sur le bras de Marjolaine qu'elle serrait comme un étau.

—Rentrons ! dit-il rudement. Il s'agit maintenant de compter la recette.

***

Telle fut désormais la vie de Marjolaine.

(A continuer.)